

## LES EFFETS PERVERS DE L'ENTRE-DÉPENDANCE: LE CANADA ET SON PROBLÈME QUÉBÉCOIS

*Daniel Latouche*

Depuis 1960, tous les gouvernements du Québec ont d'abord souhaité et ensuite travaillé pour obtenir un cadre de négociation qui mettrait en présence l'un de l'autre, sur un pied d'égalité, le Québec et le Canada anglais. Pour quiconque a suivi les choses de près cette recherche d'un cadre égalitaire fut toujours plus importante que l'égalité elle-même. La liste des tactiques, manoeuvres, revirements utilisés pour arriver à ce résultat est longue, désespérément longue. Le référendum sur un mandat de négocier et le *Livre beige* du Parti libéral du Québec pour un fédéralisme renouvelé en furent deux exemples récents. Mais dans cette tentative, il faut bien l'avouer, l'échec a été total et le Québec a perdu sur les deux tableaux: celui de la souveraineté et celui du fédéralisme. Lors de la campagne référendaire, la réponse du Canada anglais a été unanime et lors de la conférence constitutionnelle de novembre 1981, c'est un deuxième "non" retentissant qu'on a servi aux demandes pourtant fort raisonnables du Québec.

Bien plus il ne s'est pas trouvé une seule voix parmi les quelque 700 membres des assemblées législatives du Canada anglais pour s'opposer au traitement qu'on avait fait subir au gouvernement du Québec. Pas une seule voix. Bien plus certaines assemblées législatives y sont même allées de motions de félicitations. Quant aux socialistes, néo-démocrates, marxistes et autres professionnels de la bonne entente avec le Québec, ils étaient sans doute trop préoccupés par la sauvegarde des bébés-phoques. Après avoir étalé leurs états d'âme et révélé leurs inquiétudes quant à l'isolement du Québec, ils sont retournés aux "vrais" problèmes de la dépendance économique, droits des aborigènes, égalité pour les femmes et désarmement nucléaire. Finis les distractions!

C'est toute l'approche québécoise qu'il faut donc réviser. Cela implique revoir certaines des prémisses sur lesquelles cette approche s'est toujours appuyée.

Et pour commencer, il va falloir se le dire: le Canada anglais n'existe pas, n'a jamais existé et n'existera probablement jamais. Certes, on retrouve au Canada des gens qui parlent anglais — beaucoup même — mais cette simple arithmétique ne suffit pas pour en faire une véritable communauté politique. Ce n'est pas plus vrai des Canadiens anglais que ce ne l'est des "blonds-aux-yeux-bleus". Trop longtemps les Québécois ont cru que le simple fait d'interpeler, menacer, et cajoler les Canadiens anglais suffirait à leur faire prendre conscience de leur spécificité culturelle. De toute évidence, nous n'avons convaincu que nous-mêmes, le principal intéressé refusant apparemment tous

## LE CANADA ET SON PROBLÈME QUÉBÉCOIS

les bienfaits de l'identité collective. Cela fait pourtant plusieurs années que des observateurs qui connaissent ce milieu beaucoup mieux que nous — après tout ils en font partie — s'acharnent à nous répéter cette vérité élémentaire: le Canada anglais n'existe pas. Nous avons toujours refusé de les croire. C'est pourtant l'un des seuls sujets sur lequel les historiens, journalistes, "social scientists", intellectuels et politiciens de l'autre Canada sont tombés d'accord. Une telle unanimité aurait dû nous forcer à ouvrir les yeux. Pourtant tous les gouvernements québécois qui se sont succédés depuis 1960 ont choisi de "faire comme si", espérant peut-être par là que la réalité finirait par se conformer à leurs rêves. Il va falloir chercher ailleurs.

Aujourd'hui, ce refus de l'existence nationale est probablement trop bien ancré pour qu'on puisse y remédier. Entre 1960 et 1980, le Canada anglais, tout comme le Québec d'ailleurs, a eu sa chance de se transformer en véritable communauté politique. L'échec de l'un fut aussi l'échec de l'autre. Alors que les Québécois préféraient garder "leurs" Montagnes Rocheuses, le reste du pays, lui, voulut à tout prix conserver le strapontin que lui offraient les États-Unis. À chacun ses béquilles!

Cet article ne prétend pas régler la question de l'existence ou de la non-existence du Canada anglais. Il tentera plutôt d'évaluer les conséquences de la non-existence politique du Canada anglais pour le Québec et pour le Canada lui-même. En refusant de négocier avec le Québec dans un cadre d'égalité politique, le Canada anglais — ou du moins ce qu'il est convenu d'appeler comme tel — croyait éviter la rupture du pays. C'est vrai que le pays légal a été sauvé. Le Canada continuera donc d'être invité au Sommet des pays occidentaux, ce grand moment du théâtre politique occidental. Mais cette existence légale ressemble de plus en plus à celle de l'Ukraine dont le siège aux Nations-Unies n'est qu'une concession à l'URSS. Le Canada est devenu le cadeau des États-Unis.

Le Canada est sauvé, le Canada anglais n'existe toujours pas et le Québec politique n'existe enfin plus. Nous sommes revenus à 1959. S'il n'y avait que ce "Canadian Graffiti" il n'y aurait pas de quoi se désoler. Ce n'est pas faire preuve de cynisme que de dire les choses telles qu'elles sont. Au Québec, nous commençons à peine à mesurer tout l'impact qu'aura le passage d'une situation d'état-national-en-construction à celle de région-administrative-en-déclin. Depuis 1960, une bonne dose de complicité unissait les deux grandes tendances du nationalisme québécois: la tendance indépendantiste et la tendance autonomiste. Dans un cas comme dans l'autre, l'objectif était le même: obtenir l'égalité politique avec le Canada anglais.

Pour les indépendantistes, cette reconnaissance de l'égalité politique ne pouvait se faire que dans la souveraineté, condition préalable à la mise en place d'une nouvelle association avec le reste du pays. Pour les autonomistes, il s'agissait de passer directement à la mise en place d'une nouvelle association politique en faisant l'économie d'une souveraineté jugée aussi illusoire qu'inutile.

Nous avons surtout retenu les péripéties de la lutte entre ces deux

tendances pour oublier tout ce qui les unissait. Si nous avons ouvert les yeux et mis en place des mécanismes permettant à l'occasion aux deux groupes d'effectuer des rapprochements tactiques et des unions symboliques, nous aurions probablement perçu avec plus de lucidité combien ces deux projets étaient en fait également inacceptables au Canada anglais.

Entendons-nous bien. Le Canada anglais n'a jamais été opposé à l'idée d'égalité politique pour le Québec. Mais cette égalité ne pouvait être qu'accordée qu'aux citoyens d'une des dix provinces, c'est-à-dire aux citoyens canadiens vivant au Québec. Il n'a jamais été question dans leur esprit d'une égalité entre deux communautés politiques, encore moins en deux états, deux nations ou deux états-nations. À la limite, il pouvait être question d'égalité entre deux cultures, mais même là le récent retour en force du multiculturalisme remet en question cette acceptation. On pourrait penser qu'à chaque fois qu'un des termes utilisés pour définir l'originalité québécoise commence à prendre une signification politique on s'empresse de le rayer du vocabulaire. C'est ainsi qu'on raze nation et culture pour les remplacer par langue et minorité. Mais même là la trêve risque d'être de courte durée.

En effet, un débat est apparu récemment quant à la réalité empirique, aux politiques et surtout quant aux dangers de ce multiculturalisme qu'on croyait pourtant si inoffensif et qui devait servir à désamorcer la bombe québécoise. Ce débat sur la validité de la politique de multiculturalisme, débat qui n'a eu que peu d'échos au Québec, est en lui-même fort révélateur de la conception que se font les intellectuels et universitaires canadiens-anglais de ce qu'est une nation, une communauté ethnique ou une société politique. Pendant fort longtemps on a cru au Québec qu'un fossé linguistique insondable nous séparait et qu'au Canada anglais on utilisait une définition différente de ces réalités. Qu'il s'en est dit des énormités sur la conception juridique vs la conception sociologique de la nation. Il est temps de rassurer tous ceux qu'inquiétait cette suggestion d'une brisure aussi fondamentale entre deux des principales traditions de la famille linguistique indo-européenne. Au Canada tout au moins, Anglais et Français ont tout à fait la même vision de ce qu'est une nation et un état, c'est précisément de cette concordance conceptuelle que vient le désaccord. Notons pour l'instant certains produits "dérivés" de ce débat et qui concernent plus directement notre propos.

1) Le principal sous-groupe social, c'est-à-dire possédant des structures et des institutions qui lui donnent une complétude<sup>2</sup>, au Canada est le groupe ethnique. Il ne saurait être question d'y chercher et encore moins d'y trouver des nations et des nationalités sur le modèle tant méprisé de l'Empire austro-hongrois. En soi cette approche fondée sur "tous les groupes ethniques mais rien que des groupes ethniques" révèle l'incapacité de voir autre chose dans la réalité canadienne qu'une copie plus ou moins conforme de la société américaine. Pour la sociologie canadienne-anglaise, les termes du débat, les paradigmes et la problématique sociétale ne sauraient être qu'américains. Nulle part on s'interroge sur les conséquences d'une telle approche pour l'évolution de la société canadienne du moins en ce qui concerne la dualité

## LE CANADA ET SON PROBLÈME QUÉBÉCOIS

nationale du pays. Les critiques dirigées contre la politique fédérale ne concernent que son efficacité et sa limpidité. On en est encore majoritairement à la mythologie de la mosaïque ethnique canadienne vs le melting pot américain.

2) Avec les Indiens, Inuits et Hillerites, les francophones (ou Canadiens français) sont les plus souvent placés dans un groupe à part, groupe sans nom et sans véritable fondement conceptuel. Quant à la notion de Québécois elle est encore plus inexistante. Mais ce refus de "nommer" la réalité québécoise ne devrait pas nous leurrer. C'est essentiellement à travers le prisme de groupe ethnique qu'on considère le Québec et les Québécois. Bientôt il faut même s'attendre à ce qu'on utilise le concept de "non-immigrant ethnic group" puisque seule la date d'arrivée nous sépare encore des autres communautés ethniques canadiennes.

3) On doit éviter à tout prix de politiser l'ethnicité. Ce thème sur lequel l'unanimité la plus totale s'est faite est en passe de devenir une véritable fixation. Dans un commentaire H. Brotz écrit:

Multiculturalism... is one small step towards the politicization of ethnicity. By this I mean bringing into being a political situation in which the rights, privileges and disabilities of individuals are legally defined on the basis of their ethnic group membership. Apartheid in South Africa (...) politicization of ethnicity would be destructive of liberal democracy. It would transform ethnicity from something that is voluntary and private into something that is compulsory and political.<sup>3</sup>

Ce refus du politique et son association quelque peu simpliste avec l'apartheid et une menace à l'État libéral surprend quelque peu. Pourtant il ne devrait pas. Certes lorsqu'on parle de groupes ethniques et des structures nécessaires pour maintenir les frontières ("boundaries") du groupe on fait référence à l'école, la langue, la religion et diverses associations communautaires. Mais jamais il ne viendrait à l'idée de mentionner les structures politiques comme constituant une partie du minimum institutionnel vital à tout groupe. L'ethnicité et le droit à la différence doivent demeurer des attributs de l'individu, des vertus qu'on pratique en famille, après cinq heures et toute la journée du dimanche.

Nous sommes donc en présence d'un raisonnement implacable et qui ne laisse aucune marge de manoeuvre à une communauté québécoise ou canadienne-française.

- *tout est groupe ethnique et susceptible de l'être*
- *les Canadiens français sont comme un groupe ethnique*
- *le groupe ethnique est affaire d'individus et non de politique*

Dans une large mesure la vision canadienne-anglaise de son "Quebec problem" a toujours été celle d'un groupe ethnique qui exagérait "an ethnic

group that steps out of bound", pourrait-on dire. On veut bien s'accommoder d'individus qui se définissent comme francophones, canadiens-français ou même Québécois mais à condition que cette définition demeure individuelle et sans appui politique.

Cette définition de l'ordre des choses n'est guère prête de changer. Pendant un certain temps on a cru que la canadianisation des sciences sociales telle qu'elle se pratiquait dans les universités anglaises du pays pourrait s'avérer une solution. On a donc engagé des professeurs canadiens, forcé les autres à se naturaliser, mis sur pied des programmes d'études canadiennes et redéfini les priorités des organismes fédéraux de subventions. Le résultat? On est passé d'une sociologie américaine pratiquée au Canada par des Américains et intéressée surtout par les problèmes américains à une sociologie américaine pratiquée au Canada par des Canadiens et portant sur des problèmes canadiens, i.e. sur des problèmes américains tels qu'ils se rencontrent ici. C'est la règle du "Canadian content" appliquée à la sociologie.

Cet exemple, choisi parmi tant d'autres, témoigne de l'interprétation des dépendances au Canada. La dépendance académique, surtout lorsqu'elle est canadianisée, devient l'un des appuis les plus réconfortants d'un pouvoir politique central qui ne demande pas mieux que de se voir fournir des justifications à ces actions. Dans une large mesure le multiculturalisme officiel tel qu'il se pratique à Ottawa n'est qu'un emprunt à une sociologie américaine "made in Canada". Lorsque vient le temps de freiner le dérapage politique de ce multiculturalisme c'est encore du côté de la sociologie qu'on se tourne.

Il est donc grand temps de reconsidérer cette affirmation si souvent répétée quant au manque d'insertion politique des "Social Scientists" canadiens-anglais qui, contrairement à leurs collègues du Québec, n'auraient pas les mêmes entrées auprès des appareils politiques. Un autre mythe commode et sa contrepartie québécoise qui, même si on peut la trouver sympathique, n'en demeure pas moins une reconstruction symbolique de la réalité.

Il faudra bien un jour explorer cette interpénétration des dépendances canadiennes et québécoises. En effet, il doit bien exister des ponts entre les deux, ce qui expliquerait pourquoi elles sont aussi bien installées les unes que les autres. La situation n'est pas loin de ressembler à celle du Dilemme du prisonnier où les deux protagonistes sont surtout motivés par leur obsession mutuelle de ne pas voir l'autre s'en sortir. Le refus du Québec de participer pleinement à l'expérience canadienne ne fait que favoriser la dépendance culturelle et intellectuelle du Canada anglais. Le refus de ce dernier d'appuyer les tentatives québécoises d'obtenir une reconnaissance de son statut d'égalité collective ne fait qu'accentuer la dépendance politique du Québec. C'est ainsi que les deux groupes en viennent à privilégier la dépendance de l'autre. On a les réconforts qu'on peut trouver. À défaut de s'en sortir soi-même, on veut surtout éviter que l'autre y arrive.

Il y a entre les deux dépendances une sorte de division du travail qui fait frémir: au Canada anglais la dépendance culturelle face aux États-Unis et au Québec la dépendance politique face au reste du pays. Serait-ce là la consé-

## LE CANADA ET SON PROBLÈME QUÉBÉCOIS

craton de cette tradition anti-révolutionnaire par excellence du Canada, le seul pays avec les Iles Tonga qui vient de réaffirmer la nature monarchique, et d'une monarchie étrangère s'il vous plaît, de ses institutions. On se souviendra que le Canada est aussi le seul pays fondé sur la rencontre de deux traditions de laissés-pour-compte: celle des Yankees qui ont refusé la révolution américaine et celle de Français qui n'ont pas connu la Révolution française.

À l'occasion, la vision de ces deux sociétés qui s'accommodent et qui même entretiennent leur dépendance mutuelle frôle l'indécence. Comme s'il n'était déjà pas assez triste de voir une majorité de Québécois refuser lors du référendum de s'engager sur la voie de l'égalité politique, il nous a fallu aussi subir les applaudissements soulagés avec lesquels ce choix a été accueilli dans l'autre dépendance canadienne. Que les Québécois aient décidé de demeurer dans la dépendance canadienne "coast-to-coast" plutôt que d'emprunter le chemin étroit et difficile pour s'en sortir ne devrait réjouir personne. Qu'ils l'aient fait parce qu'ils voulaient conserver leurs Montagnes Rocheuses ou parce qu'ils croyaient vraiment qu'on allait reformuler de fond en comble le pacte fédéral canadien ne change rien à l'affaire. Dans un cas comme dans l'autre, ils se sont mépris quant à la nature réelle de ce pays qui ne saurait leur appartenir à eux aussi puisqu'il ne s'appartient déjà plus depuis longtemps. Personnellement j'ai commencé à avoir des doutes réels quant à la possibilité de gagner le référendum quand dans une enquête en profondeur menée à l'été 1979, il était révélé qu'une majorité de Québécois disaient "préférer vivre comme minorité dans un grand pays que comme une majorité dans un pays plus petit". Le "mappisme" qu'on croyait être une exclusivité de la dépendance canadienne-anglaise a aussi fait des ravages au Québec, preuve que nos deux solitudes ne sont pas aussi compartimentées qu'on le répète.

Mais le référendum de 1980 ne devrait être que le premier acte d'une pièce qui en comportera probablement plusieurs autres. L'autre grand moment de la dépendance canadienne fut celui de la conférence constitutionnelle de 1981. Alors que le référendum avait montré que l'Empereur québécois était en fait nu comme un ver, cette conférence devait montrer que celui du Canada ne valait guère mieux. Par delà les considérations tactiques, il ne fait aucun doute que parmi les raisons qui ont permis à la Conférence de s'entendre sur une formule d'amendement et une Charte des droits, on doit accorder une place prépondérante

- i) *au fait que cette entente était de toute évidence inacceptable au Québec,*
- ii) *au fait qu'elle plaçait le gouvernement péquiste dans une situation politique embarrassante,*
- iii) *qu'elle était négociée avec un gouvernement central représenté par Jean Chrétien, un French Canadian comme on les aime,*
- iv) *qu'elle confirmait le statut de groupe ethnique des Canadiens français au détriment de la notion plus politique, et donc plus dangereuse de communauté politique.*

## DANIEL LATOUCHE

- v) *qu'elle consacrait non seulement la prépondérance des droits individuels mais que cette consécration était de plus rendue possible par une diminution des pouvoirs de l'Assemblée nationale du Québec,*
- vi) *qu'elle ne touchait en rien les équilibres politiques du pays et qu'elle les rendait même intouchables à l'avenir.*

Il ne s'agit pas ici de s'indigner quant à la duplicité que révèlent ces motivations. Elles font partie du jeu politique tel qu'il se pratique au Canada. S'il faut absolument y trouver un aspect inacceptable c'est dans la facilité avec laquelle le gouvernement du Québec s'est laissé manoeuvré qu'il faut la chercher. Il était pourtant évident dès le moment où Ottawa avait décidé de sacrifier Claude Ryan et le *Livre beige* du Parti libéral du Québec en mettant immédiatement en branle, en juin 1980, le processus de révision constitutionnelle que son intention ainsi que celle des autres acteurs canadiens était de régler une fois pour toute la question du Québec. Si ces motivations n'ont même qu'un minimum de véracité — et les débats qui ont suivi l'accord de novembre 1981 le confirment — c'est plutôt un sentiment de tristesse qui devrait nous envahir. Certes le Québec a été floué et comme pour ajouter l'insulte à l'injure il l'a été par une société pouvant se contenter de tels calculs, et au moment de l'élaboration de ce qui devrait constituer le nouveau pacte fondamental du pays en plus:

Et le jeu de la dépendance, tel une locomotive emballée se continue. Incapable de saisir les leçons de sa défaite, voici que le Québec s'enfonce encore davantage et refuse de voir les leçons de ces leçons. D'un côté, vous ne trouverez aucun partisan du fédéralisme capable d'un minimum de lucidité et avouant publiquement que son non référendaire avait été une erreur. De l'autre, vous trouverez bon nombre de souverainistes prêts à tout abandonner, à mettre le blâme sur le fait que l'idée de l'indépendance ait été défendue par un parti politique au pouvoir et même à s'impliquer sur la scène fédérale pour faire ressortir, comme si c'était nécessaire, le cynisme de la politique qui s'y pratique.

Cet affolement de la pensée et de la pratique politique québécoise en fera sourire plusieurs. Elle n'est pourtant que la face immergée d'une aliénation plus profonde, du moins pour toute une génération (dont il est évident que le présent auteur fait partie). Cette génération n'a pas vraiment connu le régime duplessiste. Elle n'a eu aucun compte à régler de ce côté. Son attitude envers le Canada a toujours été plus ambivalente voulant à la fois maintenir une "Canadian connection" et allant aussi jusqu'à nier l'existence de la superstructure politique qui coiffait le tout. On dira que ce fut une relation "love-hate" typique. Et on n'aura pas tout à fait tort. Certes l'attachement au Canada était fait à la fois de calcul (par rapport aux États-Unis surtout), de sentimentalisme et de satisfaction à l'idée de pouvoir faire "marcher" les Canadiens anglais en jouant habilement sur leurs peurs et leurs culpabilités mal assumées. Mais n'en est-il pas ainsi de toutes les relations, entre les individus et entre les communautés? La formule de la souveraineté-association, la seule

## LE CANADA ET SON PROBLÈME QUÉBÉCOIS

formule politique originale que le Canada ait produite depuis l'idée de dominion de J.A. Macdonald n'était qu'une façon d'harnacher ces contradictions et de lancer les relations Québec-Canada dans une nouvelle dynamique dont personne, il est vrai, ne pouvait prévoir le déroulement et encore moins l'aboutissement. Que cette tentative ait été reçue dans l'unanimité d'un "they want to have their cake and eat it too" témoigne d'un double échec: celui d'une génération qui n'a pas su trouver les arguments et les mots pour vendre et celui d'une société qui n'avait probablement pas la capacité de le recevoir. Le rendez-vous aura donc été manqué. Que le reste du pays préfère une société québécoise confortablement installée dans le protectionnisme du cocon réglementaire canadien en dit long sur ce Canada anglais. Cette société n'est pas prête d'assumer son indépendance face aux États-Unis si elle se réjouit ainsi d'avoir pu normaliser le Québec à si peu de frais. D'avoir révélé au grand jour que le rêve québécois n'était en fait que celui d'une moitié de la population, des trois-quarts d'une génération et de la totalité d'une élite est peut-être très satisfaisant mais ce Canada anglais sera-t-il bien avancé maintenant que les Québécois sont en passe de devenir de nouveaux Acadiens.

Ou bien la prochaine génération, celle qui était à l'école secondaire lors du référendum et qui s'appête à rentrer au CEGEP, recommencera la bataille sur de nouvelles bases, ou bien elle ne recommencera rien du tout. Reste à savoir si le Québec et le Canada qui se seront enfoncés encore un peu plus dans leur interdépendance peuvent se permettre d'attendre encore longtemps. Qu'ils aient été de tendance autonomiste ou souverainiste, les partis politiques qui se sont fait élire à Québec depuis 1960 n'ont jamais cessé de mettre en place les institutions, les structures et les processus qui pourraient éventuellement permettre au Québec de vivre son égalité politique avec le reste du Canada. Peu importe que l'on ait pensé que cette égalité serait obtenue à l'intérieur ou à l'extérieur du cadre fédéral, on voulait se donner les moyens de l'ancrer dans la réalité.

Bref, on a fait ce qu'il serait convenu d'appeler du "nation-state-building" alors que dans d'autres provinces, notamment en Alberta, on se contentait de faire du "state-building" et qu'à Ottawa, on découvrait les vertus du nationalisme et du "nation-building". Les principales étapes de cette entreprise québécoise sont connues mais même après vingt ans l'intensité du phénomène surprend encore. Nous avons identifié sept dimensions à ce phénomène de "nation-state-building".

### L'ÉTAT-NATION QUÉBÉCOIS: 1960-1981

#### 1. Création de nouveaux ministères

Éducation	Affaires sociales
Affaires culturelles	Condition féminine
Immigration	Communications
Institution financières	Énergie



## DANIEL LATOUCHE

- |  |  |
|--|--|
| Science et technologie   | Commerce extérieur                           |
| Affaires intergouvernementales   | Environnement                                |
| <br>   |  |
| <b>2. Mise en place de réseaux</b>   |  |
| Éducation  | Loisirs                                      |
| Université et recherches   | Main-d'oeuvre                                |
| Affaires sociales  | Affaires amérindiennes                       |
| Télévision   |  |
| <br>   |  |
| <b>3. Mise en place d'organismes centraux de coordination</b>                  |  |
| Office de planification et de développement économique                         | Ministère d'état                             |
| Secrétariat-général du Conseil exécutif  | Conseil du Trésor                            |
| <br>   |  |
| <b>4. Mise en place de grands mécanismes de concertation et de négociation</b> |  |
| Sommets socio-économiques  | Conseil de planification et de développement |
| Négociations provinciales (Front Commun)                                       |  |
| <br>   |  |
| <b>5. Réformes sectorielles et grandes orientations de développement</b>       |  |
| Éducation  | Affaires sociales                            |
| Justice  | Agriculture                                  |
| Santé et sécurité au travail   | Vie électorale                               |
| Fonction publique  | Affaires municipales                         |
| Langue   |  |
| <br>   |  |
| <b>6. Institutions de l'État-Providence</b>                                    |  |
| Assurance-récolte  | Assurance-édition                            |
| Assurance-maladie  | Régime des rentes                            |
| Aide aux handicapés  | Assurance-travail                            |
| Assurance-automobile   | Protection du consommateur                   |
| Charte des droits de la personne   | Sécurité du revenu                           |
| Assurance-justice (aide juridique)   |  |
| <br>   |  |
| <b>7. Grandes interventions économiques</b>                                    |  |
| Nationalisation de l'électricité   | Ministère du commerce extérieur              |
| Caisse de dépôt et de placement  | Sommets sectoriels                           |
| Société générale de financement  | Nationalisation de l'amiante                 |
| SOQUIP, SIDBEC, REXFOR   | Société de développement industriel          |
| "Bâtir le Québec", le rapport Tetley, etc.                                     |  |

## LE CANADA ET SON PROBLÈME QUÉBÉCOIS

Bien malin celui qui peut se rappeler si ces initiatives sont le produit d'une administration libérale, unioniste ou péquiste. Toutes allaient en effet dans le même sens et procédaient de la même logique. Évidemment, ce mouvement s'est accompagné de la mise en place d'appareils bureaucratiques fort lourds, de mécanismes de contrôle et de procédures de cooptation qui nous forcent à nous interroger sur la valeur de cette créativité politico-administrative. Ainsi André Gélinas a recensé par moins de 66 conseils consultatifs, 4 tribunaux administratifs, 10 régies, 26 sociétés et 35 offices de toutes sortes du 31 décembre 1974, dont à peine 16 furent établis avant 1960.<sup>4</sup> Depuis il s'en est ajouté pas moins d'une cinquantaine. C'est beaucoup!

Toute cette frénésie, quelle que soit son utilité réelle, son insertion idéologique ou son contenu de classe n'avait de sens que si elle débouchait sur la transformation du Québec en véritable état national. Si le Québec n'a d'autres responsabilités que celles du Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard, c'est-à-dire réparer les routes et administrer les subventions spéciales d'Ottawa, il n'a pas besoin de toute cette superstructure. Chose certaine, il n'en a pas les moyens.

Aujourd'hui, il faut songer au démantèlement de cette construction. Certains, au Québec même, applaudissent à cette désarticulation ne se rendant pas compte qu'elle risque d'entraîner avec elle tout projet de transformation socio-économique du Québec. Même les représentants du "French Power" à Ottawa, pourtant ceux qui applaudissent le plus fort, ne réalisent pas que leur force de négociation risque d'en prendre un dur coup. À force de répéter aux séparatistes, péquistes et nationalistes de tout genre qu'ils n'étaient que des minables attardés, ils ont fini par convaincre l'autre pouvoir, l'"Ottawa Power" qu'ils étaient "disposable".

Il n'est pas certain qu'un Québec souverain aurait éventuellement opté pour le socialisme. Mais il est hors de question qu'un Québec provincial aille jamais plus loin qu'une social-démocratie sur le mode néo-démocrate. La même argumentation vaut pour le Canada tout entier, pour le Canada anglais ou pour toute province canadienne. Tant du côté de la gauche démocratique que de celui de l'autogestion, on s'illusionne si on pense que maintenant que les événements ont réglé son compte au "projet national" québécois, le Québec va pouvoir faire l'essai de l'expérience socialiste-autogestionnaire. La dernière fois où l'on a cru que de "grandes choses" allaient enfin débloquer puisque la question nationale avait été "régulée", c'est en 1840. Et l'on connaît la suite.

Non, malgré ce que peut en penser le *Comité des cent* et le nouveau *Mouvement socialiste du Québec*, on ne peut faire l'économie du changement politique. Que ces récentes initiatives soient louangées par la gauche canadienne-anglaise ne change rien à l'affaire non plus. *Studies in Political Economy, Our Generation, This Magazine* feraient bien d'examiner d'un peu plus près la transformation du mouvement syndical québécois qui, depuis la mise au rancart d'un projet politique québécois sombre inexorablement dans des comportements corporatistes et réactionnaires. Il ne faut pas hésiter devant les mots, certains de ces propos par l'utilisation qu'ils font du chantage, du mépris

## DANIEL LATOUCHE

et de la force sont carrément fascisants. Aucun changement socio-économique ne pourra être construit sur la base de cette fuite en avant d'un militantisme syndical qui confond la protection des pouvoirs bureaucratiques des establishments syndicaux avec la défense des intérêts légitimes des travailleurs. À l'hiver 1982, le triste spectacle donné par le syndicalisme québécois illustre fort bien les conséquences imprévues du double échec politique de 1980 et 1981. Ce n'est d'ailleurs pas un processus typiquement québécois. Les exemples de l'Espagne post-républicaine, de l'Allemagne post-Weimar et du Chili post-Allende devraient suffire à démontrer que les échecs politiques ne bénéficient jamais aux travailleurs. Bien souvent dans ces situations le syndicalisme sombre soit dans le nihilisme pseudo-révolutionnaire ou dans l'épuration et la cooptation. Quant aux mouvements parallèles, contre-culturels et auto-gestionnaires, en l'absence de débouchés politiques sérieux, le messianisme para-religieux devient le plus souvent leur seule porte de sortie.

Le syndicalisme québécois tel qu'il s'est mis en place depuis 1960, à travers son cortège de luttes et de victoires, n'a de sens que s'il peut engager une véritable négociation avec les représentants du pouvoir politique et du pouvoir économique. La concertation sociale-démocrate telle qu'en rêvent les ministres du Parti Québécois ou le changement de régime que souhaitent les rédacteurs de *Ne comptons que sur nos propres moyens* ne peut prendre place qu'à l'intérieur d'un état national. Les principaux intéressés en sont fort conscients mais n'ont d'autres choix que de faire semblant. En attendant, tant la pratique syndicale que gouvernementale dégénèrent dans des abus de pouvoir.

De ce côté, la responsabilité syndicale est énorme. On préfère jouer sur la crise fiscale de l'État québécois pour en tirer des avantages immédiats que de faire l'éducation des membres quant aux raisons structurelles de cette situation. Évidemment à court terme on arrive ainsi à consolider un pouvoir tout aussi en déclin que celui des décideurs politiques. Pourtant tous les Québécois vont payer le prix de leur dépendance politique. Il est impensable que les employés de l'État n'aient pas à payer eux aussi les frais d'un démantèlement de l'État québécois.

Que l'on ne se méprenne pas: la fin du rêve québécois de l'égalité politique marque aussi la fin de toutes responsabilités réelles de dépasser les appareils, organigrammes et bureaucraties déshumanisantes qui s'étaient mises en place depuis 1960. La libération par le vide étatique n'a jamais constitué un projet d'avenir susceptible de rallier autre chose que les professionnels de la politique du pire.

Il ne faudrait cependant pas croire que le Québec est l'unique perdant de la récente déconfiture politique. Évidemment, notre vieille habitude de tout voir en termes d'un antagonisme automatique entre le Canada anglais et le Québec nous porte à croire que si le Québec a effectivement perdu, c'est que le Canada anglais doit avoir gagné. À court terme, c'est probablement vrai. Mais la victoire risque d'être illusoire. Certes le Québec était celui des deux ayant le plus à perdre dans le jeu de la négociation politique. S'étant rendu fort loin sur la route de la construction d'un état-national, il ne lui manquait qu'un dernier sursaut

## LE CANADA ET SON PROBLÈME QUÉBÉCOIS

pour franchir le cap d'une prise en charge définitive. Aujourd'hui c'est tout l'édifice si difficilement érigé par les deux générations de la Révolution Tranquille — celle qui l'a conduit et celle qui l'a vécu — qui risque de s'écrouler.

Le Canada anglais quant à lui avait le plus à gagner. En ce sens, on pourra toujours dire qu'il n'a rien perdu. Il revient au point zéro qu'il n'avait vraiment jamais quitté et où il a maintenant la satisfaction de se retrouver en compagnie du Québec. "L'égalité dans la dépendance" pourrait bien devenir la devise commune de nos deux communautés politiques. Il n'y aura pas de socialisme canadien pas plus qu'il n'y aura de socialisme québécois. Autant se le dire tout de suite. Qu'avait donc à gagner le Canada anglais dans la reconnaissance d'une égalité politique pour le Québec et dans la traduction de cette reconnaissance dans la forme d'une association avec un Québec souverain ou d'une véritable confédération à deux états ou cinq régions.

Sur un plan strictement politique l'émergence d'un nouveau palier correspondant à l'émergence d'une communauté (ou d'une nation) canadienne-anglaise aurait mis un terme à l'accumulation des distorsions causées par un régime électoral et des institutions qui ne satisfont plus personne. Pour l'alternative socialiste, il s'agit là d'un pré-requis qui risque maintenant de ne plus jamais être rencontré. Que les socialistes et socio-démocrates du Canada anglais aient été incapables de comprendre que la souveraineté du Québec constituait leur meilleur allié témoigne d'une myopie sans doute causée par leur installation confortable dans un statut de minorité permanente. Ce n'est donc pas sans réprimer un certain sourire que bon nombre de Québécois ont appris que le premier gouvernement provincial à mordre la poussière après la déconfiture constitutionnelle de novembre 1981 ait été celui du premier ministre Blakeney et de son ministre de la justice M. Roy Romanow dont le vernis socialiste s'accommodait bien d'une bonne dose de duplicité et de mépris à l'égard du Québec. Certes, nous n'ignorons pas que ce n'est pas pour leur attitude à l'égard du Québec qu'ils ont perdu les élections. Peu importe cela fait quand même plaisir. On voit mal maintenant comment le Canada pourrait se sortir d'un fédéralisme qui est devenu une véritable parodie de lui-même. La nature monarchique du régime, les rivalités régionales entretenues artificiellement, la collusion entre le pouvoir politique et les élites économiques, la centralisation bureaucratique, l'absence de tout projet collectif autre que la péréquation sont maintenant autant de traits permanents du régime politique canadien, sans compter la vassalisation accélérée face à "l'allié" américain. Comme il n'y aura pas de "nouveau Canada" et que la réforme constitutionnelle est maintenant terminée, eh bien "what you see is what you'll get". Sur le plan économique, les retombées de la faillite politique du Québec commencent déjà à ressortir.

Pour la première fois de son histoire, le Québec représentera en 1983 moins de 20% de l'activité économique canadienne! Évidemment, cette minorisation économique en fera sourire plusieurs à Ottawa, Toronto et Calgary. Mais leur sourire sera peut-être de courte durée. Pour le Canada anglais l'impossibilité

## DANIEL LATOUCHE

pour le pays de se donner des mécanismes efficaces de concertation et de planification, l'absence de politique industrielle, le maintien des disparités régionales et le contrôle accru par les multinationales américaines seront le prix à payer. On comprend mal pourquoi le Canada anglais, qui n'a pas su accepter sa propre identité et se confronter à celle du Québec, trouverait maintenant le courage de prendre les décisions économiques qui s'imposent. La glissade est déjà bien amorcée et va se continuer.

Pour ce qui est de la culture, le même diagnostic prévaut. Peut-on vraiment penser qu'à l'heure des satellites de télécommunications et de la télévision payante, la culture canadienne-anglaise pourra se maintenir sans un projet politique et un espace économique bien à elle? La démarche du "contenu canadien" risque de ne plus être d'aucune utilité devant ces nouvelles technologies. Le Comité d'étude de la politique culturelle fédérale aura beau exhorter le gouvernement fédéral à faire passer la culture avant tout et ne pas laisser les exigences économiques et les impératifs politiques dominer sa politique culturelle, cet appel risque de tomber à froid faute de choses à se dire entre Canadiens anglais. Évidemment, certains diront que le statut de dépendance politique, économique et culturelle dans lequel le Canada anglais va se trouver confirmé ne pourra que favoriser les artistes, ces êtres un peu bizarres qui ne fonctionnent vraiment bien que lorsqu'ils sont minoritaires et marginaux. Peut-être!

Le point de vue que cherche à défendre cet article est donc très simple: pour le Canada anglais le "problème" du Québec n'est que le reflet de sa propre problématique en tant que communauté nationale distincte et autonome. On ne peut régler l'un sans l'autre. Certes ce point de vue ne sera guère partagé par les Canadiens anglais. Pour la majorité d'entre eux, la question québécoise est maintenant réglée et ne saurait plus intervenir dans la problématique canadienne. D'ailleurs c'est à se demander si pour cette majorité il existe une problématique canadienne. Le pays existe, la nationalité aussi. La Chambre des Communes fonctionne. CBC, la Coupe Grey, le drapeau sont fort visibles. Et de plus le pays possède maintenant sa Constitution, sa Charte des droits, sa formule d'amendement et Pétro-Canada!

D'autres Canadiens anglais, une minorité cette fois, acceptent à l'occasion un diagnostic d'échec pour le socialisme et le nationalisme "made in English Canada". Mais jamais ce diagnostic n'inclut l'incapacité de ce nationalisme d'accepter la nécessité de la libération politique du Québec comme symptôme de ses propres déboires. Ainsi Daniel Drache, que l'on ne peut guère soupçonner de ne pas comprendre le fait québécois, écrit à propos de l'impasse du socialisme canadien:

In Canada today, the Left is at an impasse because of its continuing inability to relate to working class nationalism, because of its romance with populism and because of a cast of mind shaped by a metropolitan Marxist intellectual tradition that fails to speak to specifically Canadian concerns.<sup>5</sup>

## LE CANADA ET SON PROBLÈME QUÉBÉCOIS

Il ne s'agit pas de critiquer ici un texte qui demeure l'une des analyses les plus lucides du nationalisme canadien-anglais et qui, fait inusité, ne remet pas en question l'existence d'un tel sentiment national, mais de constater que même une telle analyse, si elle identifie trois causes, ne fait aucune place au Québec.

Car voilà bien le drame. À droite comme à gauche, le Québec n'est perçu au Canada anglais ni comme une cause, ni comme un effet de l'échec canadien. Ce n'est d'ailleurs pas ce qu'on demande au Québec et après vingt ans cette interrogation de la manière bien canadienne de s'organiser une petite dépendance bien tranquille a fini par exaspérer bon nombre de Canadiens anglais. On les comprend.

Pour l'instant, le Québec et le Canada n'ont d'autres avenues que de se regarder l'un l'autre en se rappelant ce qui aurait pu être. Heureusement que nous aurons bientôt la "télévision géante".

Centre d'études canadiennes françaises  
Université McGill

### Notes

1. L'un des véhicules les plus utilisés pour ce débat est la revue *Canadian Public Policy*, voir entre autres H. Brotz, "Multiculturalism in Canada: A Muddle", *Canadian Public Policy*, 6, 1(1980), pp. 41-46; L.W. Roberts and R.A. Clifton, "Exploring the Ideology of Canadian Multiculturalism", *Canadian Public Policy*, 8, 1(1981), pp. 88-94; D. Dawson, "The Structural Realities of Canadian Multiculturalism: A Response to Roberts and Clifton", *Canadian Public Policy*, 8, 4(1982), pp. 608-611; R.A. Clifton and L.W. Roberts, "Misreading the Nature of Canadian Multiculturalism", *Canadian Public Policy*, 8, 4(1982), pp. 611-612.
2. À ce sujet, l'article de R. Breton paru en 1964 semble avoir eu une influence déterminante sur cette vision du groupe ethnique: "Institutional Completeness of Ethnic Communities and Personal Relations of Immigrants", *American Journal of Sociology*, 70, 1(1964), pp. 193-205.
3. H. Brotz, "Comment", *Canadian Public Policy*, 8, 4(1982), p. 613.
4. André Gélinas, *Organismes autonomes et centraux*. Québec. Presses de l'Université du Québec, 1975.
5. Daniel Drache, *Canadian Socialism and the Transformation of Popular Ideologies: An Analysis of Political Myopia*. York University, mimeo.